



Programme Leo clubs - Frais à régler

Questions fréquentes

Frais de création de Leo club

Un montant fixe de 100 USD est facturé au Lions club parrain, quel que soit le nombre de membres fondateurs Leos.

Ces frais de création couvrent le coût et la livraison des articles suivants :

- certificat de création du Leo club
- insigne de boutonnière Leo pour chaque membre fondateur
- kit Officiels de Leo club
- kit Lions club parrain

Les frais de création de Leo club ne comprennent pas les kits Nouveau membre Leo.

Droits d'entrée du nouveau membre Leo

Les droits d'admission ont été supprimés.

Le Lion club parrain a l'option d'acheter des insignes de boutonnière Leo pour nouveaux membres se joignant à un Leo club existant à la boutique en ligne LCI.

Le Lion club parrain a également l'option de commander les kits Nouveau membre Leo à la boutique en ligne LCI. Certains éléments du kit, comme les guides, cartes et certificats de membre Leo, sont désormais téléchargeables gratuitement sur MyLCI.

Les Leos peuvent-ils commander des fournitures au siège international ?

En tant qu'activité parrainée par un Lions club, le Leo club n'a pas de compte à l'association. Cependant, les membres d'un Leo club peuvent acheter des articles dans la boutique Lions Club par carte de crédit, chèque en USD ou mandat-poste. Un club peut également facturer le compte du Lions club parrain si l'autorisation lui en est donnée par un de ses responsables.

Prélèvement annuel de parrain de Leo club

Le Lion Club parrain doit régler un prélèvement annuel de 100 USD pour chaque Leo Club parrainé.

Cette facturation de 100 USD figurera chaque année au relevé de compte de juillet adressé au Lions club parrain par le siège international.

Cependant, ce prélèvement n'est pas imposé pour l'année d'exercice pendant laquelle le Leo club est créé.

Le remboursement du prélèvement annuel pour tout Leo club annulé ne sera effectué que si le Lions club parrain transmet le formulaire de demande de dissolution de Leo club (Leo-86) au service Programme Leo clubs du siège international avant le 31 octobre. Un crédit ne sera accordé que pour l'année d'exercice en cours.

Le Lion club peut-il régler les frais et prélèvements Leo en utilisant les fonds de son compte d'activités ?

Oui. Les Leo clubs sont une activité officielle du Lions club. Pour cette raison, les frais et prélèvements Leo peuvent être réglés avec des fonds du compte activités et/ou administratif du Lions club. De même, l'un ou l'autre des deux comptes peut être utilisé pour régler les dépenses administratives du Leo club.

Le Leo club peut-il régler lui-même ses frais et prélèvements ?

Indirectement. Un Lions club parrain doit prendre en charge tous les droits et prélèvements liés à son Leo club. Certains Leo clubs, toutefois, choisissent de rembourser ces frais à leur Lions club parrain.